OPOUL - PÉRILLOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OPOUL-PERILLOS

Délibération N° 25/ 2024

Date convocation : 29/05/2024

Conseillers Municipaux en exercice : 14

Présents : 14

Absents excusés : 0

Procuration :0

République Française

Département des Pyrénées

L'an deux mille vingt-quatre et le trois du mois de Juin, à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal de la Commune d'Opoul-Périllos, régulièrement convoqué, Conformément aux articles L2121-11 L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire le Monsieur Patrick SARDA.

PRESENTS : M. SARDA Jérémy, Mme DEDEBANT Estelle, M. PORTEILS Ludovic, Mme VONAU Marianne, M. DESCHAUX-BEAUME Freddy, M. PONSEILLE Joseph, Mme CARRERE Julie, Mme GONZALEZ Céline, Mme GOSNET Marina, M. SERPETTE Nicolas, M. DROUILLARD Daniel, M. ROLLI Patrice, Mme FERRAND-GREIN Pascale,

ABSENTS :

PROCURATIONS :

Secrétaire de Séance : M. SARDA Jérémy

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

OBJET : CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF CHEQUE EAU AVEC PERPIGNANMEDITERRANEE METROPOLE

Dans le cadre du programme Solidaire du contrat de délégation de service public adopté par Perpignan Méditerranée Métropole le 3 août 2023, celle-ci a prévu des mesures permettant de mettre en œuvre le droit à l'eau pour tous dans des conditions économiques favorables.

Monsieur le Maire présente les conditions et modalités du programme Solidaire mis en place par Perpignan Méditerranée Métropole et la Catalane des Eaux - Eau Agglo. Il précise notamment les dispositifs : Chèques Eau, Accompagnement, médiation et Prévention

Monsieur le Maire rappelle que ces dispositifs applicables pour les abonnés de la commune seront attribués et instruits avec le concours du Centre d'Actions Sociales de la commune d'Opoul-Périllos.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire et à l'unanimité

Approuve les termes de la convention de mise en œuvre du dispositif « Chèque Eau »

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié confo

Fait à Opoul-Périllos le 3 Juin 2024

M. SARDA Patrick

Maire